

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2525

Dénomination de deux voies nouvelles ZAC des Girondins à Lyon 7e

Direction Déplacements Urbains

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2525 - DENOMINATION DE DEUX VOIES NOUVELLES ZAC DES GIRONDINS A LYON 7E (DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La ZAC des Girondins est située entre l'avenue Jean Jaurès, la rue Clément Marot et le boulevard Yves Farge dans le 7^e arrondissement.

Des constructions d'immeubles sont en cours de réalisation, des nouvelles voies et des espaces publics sont également créés. Il convient donc de les dénommer.

En accord, et sur proposition de Mme la Maire du 7^e arrondissement, je vous suggère les dénominations suivantes :

- Rue Simone Iff entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Michel Felizat, au Nord de la rue des Balançoires :

Simone IFF (1924-2014) : Militante féministe, Présidente du Mouvement Français pour le Planning Familial

C'est de ses parents, engagés dans l'aide aux réfugiés, que Simone Iff tient le goût du militantisme.

En 1943, elle rejoint la Résistance avec son époux. C'est également ensemble qu'après la guerre, ils travaillent dans un foyer protestant d'accueil d'adolescents délinquants.

En 1946, elle entre au Mouvement des Jeunes Femmes (MJF). Créé initialement pour permettre aux femmes protestantes de se sentir solidaires, celui-ci fait rapidement émerger la question du contrôle des naissances. Le MJF devient alors un mouvement de promotion et de défense du droit des femmes.

En 1956, la Maternité Heureuse est créée et deviendra en 1960 le MFPP (Mouvement Français pour le Planning Familial). La mobilisation de ce mouvement en faveur de la contraception et de l'avortement aide, en 1967, au vote de la loi Neuwirth, qui autorise la contraception.

En 1971, Simone Iff participe activement à la parution du « Manifeste des 343 », liste des 343 françaises qui reconnaissent avoir avorté, parmi lesquelles notamment des comédiennes, des réalisatrices, des auteurs et des femmes politiques.

En 1973, elle prend la tête du MFPP. La loi Veil, dépénalisant l'avortement, est promulguée en 1975.

En 1981, Simone Iff devient Conseillère technique d'Yvette Roudy, Ministre aux Droits des femmes, et obtient le remboursement de l'avortement. Puis, elle devient membre du Conseil économique et social. A partir de 1986, elle participe au Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV).

Simone Iff est décédée à Paris, en 2014, après avoir œuvré toute sa vie pour que les droits des femmes à disposer d'elles-mêmes soient reconnus.

- Allée Flora Tristan entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Michel Felizat, au Sud de la rue des Balançoires :

Flora TRISTAN (1803-1844) : Femme de lettres, pionnière du féminisme

Flora Tristan naît le 7 avril 1803. Orpheline de père à l'âge de quatre ans, Flora Tristan vit dans la pauvreté avec sa mère. Elle se marie à dix-sept ans, mais son époux est violent. Elle s'enfuit donc, en 1825, enceinte de son troisième enfant.

Plus tard, son mari tentera de l'assassiner, et sera condamné à vingt ans de travaux forcés. C'est cette expérience qui fera de Flora Tristan une pionnière du féminisme. En effet, elle lutte alors pour que les femmes aient plus de droits, notamment celui de divorcer.

En 1833, elle entame un voyage au Pérou, pays d'origine de son père, afin de faire valoir ses droits sur son héritage. Mais la famille de celui-ci les lui refuse.

Cela la conduira à publier, en 1837, son livre autobiographique « Pérégrinations d'une paria », dans lequel elle évoque la condition féminine.

Elle se battra également pour défendre la condition des ouvriers, et est reconnue comme une personnalité du mouvement socialiste.

Elle publie plusieurs ouvrages à ce sujet, dont « l'Union ouvrière » en 1843.

Cette même année, elle démarre un Tour de France, à la manière des apprentis-compagnons, afin de poursuivre ses recherches sur les droits des ouvriers, et diffuser ses idées.

C'est au cours de ce voyage que Flora Tristan décède à Bordeaux en 1844.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

DELIBERE

1- La voie nouvelle entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Michel Felizat, au Nord de la rue des Balançoires, est dénommée « Rue Simone Iff ».

2- La voie nouvelle entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Michel Felizat, au Sud de la rue des Balançoires, est dénommée « Allée Flora Tristan ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE